Réf. Farde e-Assemblées : 2745710

N° OJ : **54**

Projet d'Arrêté - Conseil du 30/11/2026

Objet : DIR - Annexe XVIII au règlement de travail.- Règlement concernant la recherche privée.

Le Conseil communal,

Vu la Nouvelle Loi communale,

Vu l'arrêté du Conseil communal du 20.06.2005 relatif au règlement de travail et les modifications y apportées ;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 5 septembre 2016 relatif au statut administratif et pécuniaire des membres du personnel de la Ville de Bruxelles et les modifications y apportées;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 11 septembre 2017 relatif aux statuts administratif et pécuniaire des membres du personnel non subventionné à charge du Département Instruction publique et les modifications y apportées;

Vu la loi du 18 mai 2024 réglementant la recherche privée et plus particulièrement, son article 65 ;

Vu le protocole de négociation 10-VB du Comité du 16.11.2026 ;

Considérant qu'il y a lieu d'ajouter une annexe au règlement de travail afin de se conformer aux dispositions la loi du 18 mai 2024 réglementant la recherche privée.

Sur la proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : - Une annexe XVIII, intitulée « Règlement concernant la recherche privée » est ajoutée au règlement de travail est ajoutée.

Annexes :

Annexe XVIII RT Recherche privée FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)